

**A propos d'Erich Schwam,  
bienfaiteur de la commune du Chambon-sur-Lignon**

Dans son testament rédigé le 9 novembre 2020, Erich Arthur Schwam a désigné pour légataire universelle la commune du Chambon-sur-Lignon « *en remerciement de l'accueil qui m'a été réservé par les nombreux habitants dans le domaine éducatif* ».

Il a fait également trois dons substantiels à la Fondation APICIL, à l'association « A chacun son Everest » et à la Société Protectrice des Animaux.

La commune, en la personne de son maire Jean-Michel Eyraud, a choisi d'accepter ce legs. Une délibération du prochain conseil municipal courant février actera officiellement cette décision. Selon le notaire en charge de la succession, il devrait s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros.

La commune tient en premier lieu à honorer la mémoire de ce généreux donateur décédé en décembre dernier et voit dans son geste la reconnaissance qu'il exprime à l'égard des habitants du Chambon qui l'ont accueilli, aidé et sauvé ainsi que ses parents et sa grand-mère maternelle dans les heures les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale.

Ce n'est pas la première fois que la commune du Chambon-sur-Lignon est destinataire de dons. En 1983, elle a reçu le **Joseph Prize** décerné par une association américaine et doté de 10 000 dollars US (21 500€ actuels) qui auraient dû alors servir à la construction d'un musée. Plus récemment, de généreux mécènes, dans le cadre de l'Association pour la Mémoire des Enfants Cachés et des Justes, ont participé au financement du Lieu de Mémoire ouvert en 2013 et dont la construction a été décidée et assurée par la précédente municipalité dirigée par Eliane Wauquiez.

Selon la volonté exprimée dans son testament par Erich Schwam, son legs dont le montant définitif n'est pas arrêté et dont la commune ne dispose pas encore, « *pourra être affecté en priorité aux dépenses de la commune dans les domaines suivants : école, activités scolaires et de loisirs pour les enfants, attribution de bourses pour l'enseignement supérieur* ».

Il va permettre de faire avancer plus rapidement les projets que l'équipe municipale en place depuis juillet dernier a justement l'intention de réaliser dans ces domaines.

Par ailleurs, ce legs ne change en rien les mesures de maîtrise des finances communales mises en place depuis 7 mois.

Aujourd'hui ce qui, aux yeux du maire et des membres du conseil municipal, paraît le plus important, est de mettre en lumière l'histoire de cet homme discret qui, à notre connaissance, n'a rien dit ni raconté de son passé et n'a pas été sollicité de le faire.

Que savons-nous d'Erich Schwam ?

Grâce aux rares documents officiels qu'il a laissés et aux premières recherches de Gérard Bollon, grand spécialiste de l'histoire du Plateau, nous disposons de quelques pièces d'un puzzle qui serait l'histoire de sa vie.

Il est né à Vienne en Autriche le 21 octobre 1930. Son père Oskar, médecin, est âgé de 33 ans et sa mère Malcie, originaire de Galicie a 28 ans. En 1941, Oskar Schwam obtient de la police du Troisième Reich (l'Autriche a été annexée par l'Allemagne nazie en 1938) l'autorisation d'émigrer.

On retrouve la trace de la famille au camp de Rivesaltes en 1942 où sont internés de nombreux juifs étrangers. Oskar est médecin à la maternité d'Elne, annexe du camp gérée par le Secours Suisse tandis que Malcie aide à créer une bibliothèque dans ce camp où les conditions de vie ou plutôt de survie sont très dures. Ces informations, nous les avons grâce au journal de Friedel Reiter, une jeune assistante sociale suisse qui s'est fait interner volontairement pour venir en aide aux réfugiés.

A la fermeture du camp fin 1942, c'est probablement elle encore qui oriente la famille Schwam vers le Chambon-sur-Lignon où elle serait arrivée en février 1943. Le jeune Erich, alors âgé d'à peine 12 ans, est pris en charge par le Secours Suisse à Faïdoli, la grande pension d'enfants où sa mère travaillerait également. Quant à Oskar, se sentant menacé, il aurait momentanément quitté le Chambon en compagnie de quelques jeunes gens de la Maison des Roches. La grand-mère maternelle d'Erich serait également présente.

Tous ont survécu à la guerre. Erich, élève à l'Ecole Nouvelle Cévenole est resté au Chambon où il passe son bac en 1949. En 1947, sur son passeport autrichien il déclare comme domicile La Bourghea, Haute-Loire (La Bourghea est un hameau du Chambon-sur-Lignon). Il semblerait que ses parents, ou tout au moins son père, soient retournés en Autriche à la fin de la guerre.

Erich, lui, a choisi de rester en France. Il s'inscrit en 1950 à l'université de Lyon en pharmacie et obtient son diplôme en 1957.

L'année précédente, il a épousé une jeune lyonnaise, Colette Ponthus et obtenu la nationalité française. Ce qui lui vaut de faire son service militaire en Algérie. Il entame ensuite une carrière de pharmacien travaillant dans de grands laboratoires industriels lyonnais. A la fin des années 50, il aurait séjourné, pour raisons professionnelles à Essen en Allemagne avant de s'installer définitivement dans la région lyonnaise.

Est-il revenu régulièrement au Chambon ? Nous ne le savons pas.

Y a-t' il au Chambon et sur le Plateau des personnes qui l'auraient côtoyé au Collège Cévenol ou auraient entendu parler de cette famille autrichienne ?

La mairie est à la recherche de toute information qui permettrait d'en savoir davantage sur l'histoire de ce petit garçon juif viennois qui, persécuté par les nazis et menacé par la politique de collaboration du régime de Vichy, a échappé à la déportation et à la mort en trouvant refuge auprès de la population chambonnaise et lui a exprimé sa généreuse gratitude 75 ans plus tard.